

Port de Caen-Ouistreham, le 27 juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont de la Fonderie : Remise en place de la passerelle piétonne

La passerelle piétonne installée durant les travaux du Pont de la Fonderie a dû être retirée le temps de la CIC Normandy Channel Race. Les travaux de restauration du pont ayant pris du retard, il a été décidé de la remettre en place le 29 juin jusqu'à ce que Caen accueille la Solitaire du Figaro. Le chantier devrait se terminer mi-septembre.

Cette passerelle répond aux besoins des piétons et cyclistes souhaitant circuler entre la presqu'île et l'avenue de Tourville. Dans le cadre de la CIC Normandy Channel Race, qui s'est installée dans le Bassin Saint-Pierre du 2 au 11 juin derniers, elle a dû être retirée afin de permettre aux navires de circuler. Elle sera remise en place le 29 juin mais praticable pour les piétons le 30 juin et ce jusqu'à mi-août où elle devra à nouveau être levée afin d'accueillir les Figaro Bénéteau 3 de la Solitaire qui s'élanceront de Caen le 27 août.

Quant au chantier de restauration du Pont de la Fonderie, il devrait prendre fin mi-septembre :

- Jusqu'à fin août : chaudronnerie du pont / sablage et mise en peinture de la culasse du pont
- Du 28 août au 3 septembre : Transfert du pont sur barge / Repose du pont sur appui. Durant cette semaine, le passage des navires, des piétons et des voitures ne sera pas possible.
- Du 4 au 15 septembre : Equilibrage du pont / Remontage du moteur, des faisceaux et du dispositif de sécurité routière / Retouche peinture et voirie / Essais. Pendant cette période, le passage des navires et des voitures sera interdit mais les piétons pourront circuler sur la passerelle. Il est possible que, ponctuellement, la circulation piétonne soit empêchée par les manœuvres des engins de chantier et de test mais Ports de Normandie va tenter de limiter ces créneaux au maximum.
- Mi-septembre : Remise en service du pont de la Fonderie

Les équipes de Ports de Normandie pilotant ce chantier sont pleinement conscientes de la gêne occasionnée et tiennent à s'excuser auprès des riverains et des usagers du port de plaisance.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an. Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de

la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr